

ASSOCIATION FOOTBALL CLUB BAIE DE L'ORNE

Affiliée à la FFF sous le N° d'agrément : **581916**

Madame, Monsieur,

Nous accusons réception de votre demande de réservation pour notre foire aux greniers et nous vous en remercions. Afin de faciliter votre arrivée sur le lieu de la foire, vous devez **IMPÉRATIVEMENT** vous présenter à l'entrée qui vous est réservée, muni de votre « bon d'emplacement ». Sur place, une équipe de l'organisation vous guidera vers votre emplacement. Si la circulation se révélait difficile, **Merci de garder votre calme.**

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons déjà une très bonne journée.

REGLEMENT DE LA FOIRE AUX GRENIERS :

Art 1 : Cette foire est ouverte aux particuliers, collectionneurs, petits professionnels de l'artisanat, antiquaires et brocanteurs.

Art 2 : Les participants doivent avoir remplis le bon de réservation, l'attestation sur l'honneur et fournis une photocopie de leur carte d'identité, pour les professionnels la copie du bordereau du registre du commerce.

Art 3 : Aucun versement du droit de réservation et de participation ne sera remboursé.

Art 4 : Le droit d'exposer est de 5 euros le mètre linéaire pour les particuliers et 10 euros pour les professionnels à acquitter auprès du FCBO.

Art 5 : Un emplacement sera réservé à l'usage des exposants pour un minimum de 3 mètres sans voiture, et de 5 mètres avec voiture.

Art 6 : L'accueil des exposants se fera devant l'Église d'Amfreville à partir de 6H30 et la foire se terminera à 18h le soir.

Art 7 : Le Football Club de la Baie de l'Orne assurera la buvette et la restauration de la foire.

Aucune buvette ou stand de restauration ne sera accepté sur la Foire.

Pour tous renseignements :

581916@lfnfoot.com

